



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
de Football

Procédure de demande de licence **2023/2024**



La dématérialisation devient obligatoire pour les renouvellements.

			nouvelle demande	renouvellement	changement de club
> joueur joueuse		licence papier	✓	✗	✓
		licence dématérialisée	✓	✓	✓
> dirigeant dirigeante		licence papier	✓	✗	
		licence dématérialisée	✓	✓	
> volontaire		Licence papier	✓	✗	
		licence dématérialisée	✓	✓	
> arbitre		licence papier	✓	✗	✓
		licence dématérialisée	✓	✓	✓
> éducateur éducatrice		licence papier	✓	✗	✓
		licence dématérialisée	✓	✓	✓

Les bordereaux de demande de licence seront disponibles dès que possible sur le site internet de la LAuRAFoot.

Toutes les infos sur la mise en place dès à présent de la dématérialisation des renouvellements en cliquant ici.



Pour plus d'informations,
contactez-nous au 04.72.15.30.06 ou par mail à : licences@laurafoot.fff.fr



laurafoot.fff.fr